La campagne de bourse nationale de lycée pour la prochaine année scolaire 2016/17 est ouverte.

Cette campagne concerne les élèves <u>NON BOURSIERS CETTE ANNEE</u>. (Les élèves déjà boursiers n'ont pas à refaire de demande)

Chaque élève NON BOURSIER CETTE ANNEE se verra remettre par son professeur principal une notice, ainsi qu'une notice d'information. *Pour les élèves actuellement en stage, ces documents sont envoyés par courrier*.

N'hésitez pas à vous servir de cette fiche pour calculer votre éventuel droit à bourse. Vous pouvez contacter Mme CHARRIERE (Intendance) pour toute question concernant ce document.

Un dossier de demande de bourse sera remis aux familles qui en feront la demande auprès du service de l'Intendance.

J'attire votre attention sur le fait que vous ne devez en aucun cas attendre le mois de septembre prochain pour faire votre demande de bourse. En effet, le délai de dépôt est fixé au 09/06/16.

Je vous remercie.